



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la Commune  
de Puplinge est convoqué pour  
le mercredi 8 mai 2019, à 20 h 30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2019
2. Communications du Bureau
3. Communications du Maire
4. Communications des Présidents de Commissions
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Approbation des comptes communaux 2018
7. Approbation des comptes 2018 de la fondation de la commune de Puplinge pour le logement
8. Chemisage des collecteurs route de Presinge – vote d'un crédit d'investissement
9. 5G – prise de position du Conseil municipal
10. Propositions individuelles et questions

Didier NICOLE  
Président